

CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation simple offset

RNCP11566 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	322u
Code(s) ROME	E1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3138 — Imprimeries de labeur et industries graphiques
Date d'enregistrement	22/12/2010
Date d'échéance	22/12/2015

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de l'imprimerie et des industries graphiques - Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)

<http://www.com-unic.fr>

UNION NATIONALE DE L IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION · SIRET : 78428487900029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les personnes ayant obtenu le CQP conducteur de machine à imprimer d'exploitation simple offset doivent pouvoir réaliser les activités de production suivantes:

- * Préparer le matériel nécessaire à la réalisation d'une impression donnée: à partir du dossier de fabrication, s'approvisionner en contrôlant ses matières d'oeuvre, réaliser une teinte conforme au modèle de référence et régler la presse pour permettre la production.

- * Conduire la presse: surveiller la production et garantir le maintien de la qualité, en ajustant les réglages si nécessaire.

- * Entretien de la machine et le poste de travail: stocker le matériel et remettre en état les équipements utilisés en procédant aux vérifications relevant pour partie de la maintenance préventive.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en oeuvre des compétences dans les domaines suivants:

- * Analyser le fonctionnement de la production et informer son environnement de travail: à partir du moment où le dossier de fabrication est mis à sa connaissance, le conducteur doit analyser son contenu pour évaluer la faisabilité d'une commande au vu de ses connaissances de la technologie offset. Il peut être amené à échanger des informations avec d'autres professionnels (notamment en amont et en aval de la chaîne graphique) et doit pouvoir évaluer et communiquer les conséquences d'un dysfonctionnement sur la production mais également sur l'environnement.

- * Préparer une production: conformément au dossier de fabrication et en lien avec le prepresse, le conducteur rassemble le matériel nécessaire à l'impression: encre, solution de mouillage, encriers, plaques et supports. Il en contrôle la qualité et prépare également la presse: l'état de celle-ci est vérifié et les réglages appropriés à la

commande réalisée (réglage des rouleaux de mouillage et d'encre, calage des plaques, réglage de la recette, des pressions, des marges, de la réception, du passage papier). Cela permet d'obtenir le Bon A Rouler, exemplaire conforme au modèle de référence qui valide les réglages effectués.

* Réaliser la production: le conducteur gère la production et surveille le processus de manière à garantir l'adéquation entre les feuilles tirées et le bon à rouler, en procédant si nécessaire à un ajustement des réglages en cours de production.

* Contrôle la production: le conducteur prélève des feuilles en sortie de presse pour vérifier régulièrement de maintien de la qualité et évalue la conformité du produit avec le dossier de fabrication (teinte, marge des feuilles...). Ces informations sont consignées sur les relevés de contrôle des fiches de travail.

* Entretenir les équipements: avant et après le tirage, le conducteur doit être en mesure de remettre en état sa presse ainsi que son poste de travail. Cet entretien va du nettoyage des organes de la presse au changement des rouleaux de mouillage et d'encre, ou du blanchet, en passant par le contrôle des niveaux et des sécurités de la machine.

* Organiser le travail: un certain nombre de procédures, consignes et modes opératoires doivent être respectés par le conducteur à toutes les étapes de la production. Il s'agit notamment d'appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité (utilisation de produits et machines) ainsi qu'à la qualité (normes d'hygrométrie).

* Communiquer: de par son inscription au sein du processus de production, le conducteur doit pouvoir communiquer et rendre compte de ses différentes activités et ce face à des interlocuteurs variés (professionnels du prepress, de la finition, mais également de la maintenance, commerciaux, voire clients).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation simple offset. Ouvrier qualifié qui assure en autonomie la préparation, le réglage et le tirage d'une production d'imprimés. Le conducteur exerce son travail au sein de l'atelier impression d'entreprises d'imprimerie ou au sein d'imprimeries intégrées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

CQP conducteur de machine à imprimer d'exploitation simple offset

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 154 €
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie · tension 4/5 (Élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 625
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury paritaire composé de 3 membres minimum
dont le Président qui est issu du collège patronal et
les 2 autres membres dont un issu du collège
salarié et l'autre d'un organisme de formation.

Base légale

Date de décision	22/12/2010
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	22/12/2015

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

secrétariat CPNE

formation@com-unic.fr

<http://www.com-unic.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11566/>